

2. Service après-vente et réclamations

Service Après-Vente

Pour toute question ou préoccupation concernant votre achat, veuillez contacter notre service après-vente à l'adresse suivante : info@quatrecoleurs.net.

Garanties

Les garanties légales par type de produits sont d'application. Pour plus d'informations sur les garanties spécifiques, veuillez consulter notre site web ou contacter notre service après-vente.

Réclamations et Défauts

Il est impératif pour le destinataire d'examiner les marchandises dès leur livraison. Le nombre de colis et/ou de palettes doit correspondre à ce qui est indiqué sur le bon de transport.

A. Détérioration Visible à la Livraison

En cas de détérioration visible, le destinataire doit soit refuser les marchandises, soit les accepter avec la mention 'endommagé'.

Les défauts visibles doivent être notés sur le scanneur du chauffeur et signalés à Quatre Couleurs QC Services dans un délai de 2 jours ouvrables.

Le non-respect de ces conditions entraîne la perte des droits du destinataire.

B. Détérioration Constatée Après Livraison

Toute détérioration constatée après la livraison doit être signalée à Quatre Couleurs QC Services dans les 2 jours ouvrables, en indiquant le numéro du bon de transport.

Les marchandises à retourner doivent être placées dans un suremballage (boîte).

C. Délais de Réclamation

Si le destinataire ne signale pas les défauts dans les délais mentionnés, sa plainte ne sera plus recevable et ses droits seront annulés.

Domages dus au Transport

Le temps de réaction maximum pour les dommages dus au transport est de 2 jours.